



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION  
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

## **PROCES-VERBAL**

du déroulement des troisièmes concours nationaux à affectation locale pour le  
recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure relevant des ministères chargés des  
affaires sociales dans les régions Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes  
Session 2021

Le jury déclare qu'à l'issue des épreuves, les résultats des troisièmes concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure relevant des ministères chargés des affaires sociales dans les régions Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes organisés au titre de l'année 2021 sont infructueux en raison de l'absence de candidats.

Fait à Paris, le 10 décembre 2021

La Présidente du jury

Marie-Ange Perulli